

Question écrite de Laura Squartini, Conseillère communale DÉFI relative au système de chèque commerce “Ricocheck” déposée à la suite d’une question orale du 18/05/2021

En mars 2021 le collège décidait du lancement du *Ricocheck*, un chèque commerce de 10€ offert pour remercier les bénévoles ayant aidé durant le confinement et qui bénéficie au commerce local. Un premier montant de 30.000 € y est alloué et déjà est évoqué l’éventualité d’un budget supplémentaire ainsi que d’étendre la liste des occasions : cadeau aux nouveaux mariés ou nouveaux parents, etc.

Le principe : après avoir rempli un formulaire, les commerces adhérents font l’objet d’une communication par la commune. Les détenteurs peuvent dépenser leurs chèques dans les commerces de leur choix. Le commerçant peut à son tour rendre ce chèque à un client qui en accepte le principe, dépenser ce chèque dans un autre établissement, ou venir au service des Finances pour encaisser la valeur réelle du chèque s’ils ont adhéré au système.

En mai 2021 après avoir interrogé le Collège sur le sujet, nous apprenions que “pour l’instant, aucun chèque n’a encore été distribué et le recrutement des commerçants n’a pas encore été activé.”

Aujourd’hui, plus d’un an et demi après l’annonce du lancement, je réitère mes questions afin de savoir où en est la mise en œuvre de cette mesure qui vise à soutenir les acteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire du COVID-19 ?

A cet effet,

1. Combien de commerçants ont adhéré au système du *Ricocheck* ?
2. Peut-on connaître les données de réponse par action du formulaire d’adhésion ?
3. Combien de chèques ont-ils été distribués par la commune et depuis quand ?
4. Combien de chèques ont-ils été remboursés ?
5. Actuellement, combien de chèques sont en circulation ?
6. Si ce n’est pas encore le cas, quelle est la raison de cette inaction ?

Réponse

Le 15 septembre dernier, vous nous avez adressé une question écrite relative aux Ricochecks. Lors du conseil communal du mois de septembre, une interpellation de Florence Lepoivre (PS) y faisant référence a été posée. La majorité des éléments de réponse ont déjà été communiqués à ce moment-là. Mais c’est avec plaisir que nous vous répondons par écrit.

Les 394 personnes ayant répondu à l’appel à bénévoles lors de la première vague de la COVID 19 en mars 2019 vont bénéficier de Ricochecks (chèques commerces locaux de 10€), et ce afin de les remercier. Des mandataires de la majorité et de l’opposition disposant de mandats rémunérés à plein temps ont été retirés de la liste. Y ont été ajoutées, les personnes dont nous avons eu les coordonnées dans un second temps, à savoir ceux qui ont transité par

des associations comme les maisons de quartier, la Maison des Jeunes ou autres associations citoyennes. Au total : 3000 chèques vont être distribués, et ce en fonction d'une classification (personnes inscrites mais non activées, personnes activées, personnes fortement activées).

Les chèques sont prêts à l'impression et seront mis sous enveloppe par l'imprimeur afin d'être distribués en main propre avant la fin de l'année. 15 commerces sont actuellement inscrits via le système et nous en espérons encore d'autres dans les prochaines semaines. Bien sûr, le délai est long pour la mise en place mais nous souhaitons que les Ricochecks soient pérennes et ce délai nous permet de tirer les leçons d'initiatives semblables dans les autres communes. Nous l'avons annoncé dès le début, le projet Ricocheck n'est pas construit comme un *one shot* et nous prendrons le temps qu'il faut pour mettre en place toutes les conditions de sa réussite.

Une analyse complète des données reçues via les formulaires d'adhésion sera faite lors de la mise en circulation des Ricochecks. Nous vous la transmettrons à ce moment-là.

À ce stade, faire un bilan des Ricochecks est impossible : le système va seulement démarrer à la fin de l'année.

En espérant avoir répondu à vos questions, nous vous prions, Madame la Conseillère communale, de croire en l'expression de notre meilleure considération.

Par le Collège :

Le secrétaire communal,

Etienne TIHON

L'Echevine déléguée,

Odile BURY